

Introduction

La «servitude volontaire» et ses avatars

C'est que c'est tout de même un véritable massacre pour
l'entendement d'un honnête homme, répliqua le grenadier,
que de voir des iroquois de la Chine qui ont eu leur beau-
père estropié par le seigneur, leur grand-père galérien par le
curé et leur père pendu par le roi, et qui se battent, nom d'un
petit bonhomme ! et qui se fichent en révolte et qui se font
écrabouiller pour le seigneur, le curé et le roi !
— Victor Hugo, *Quatrevingt-Treize*, I-I

Disons-le une fois pour toutes : cet ouvrage n'est pas une contribution de plus aux études sur La Boétie et son *Discours de la servitude volontaire*. Il en est évidemment question, quoiqu'il faille se rendre à l'évidence : invoquer une «servitude volontaire» n'implique pas toujours de se référer, explicitement du moins, à l'auteur auquel on doit le succès de la formule. Précisément, La Boétie nous intéresse ici moins pour ce qu'il a vraiment dit ou voulu dire, que pour les usages qui ont été faits et les critiques qui ont été adressées au texte même du *Discours* et, surtout, à la formule qui complète son titre.

Ce qu'on appelle ici une «formule» est moins qu'un philosophème. Plus proche de la «phrase choc» qu'on mobilise rhétoriquement, elle a néanmoins un arrière-plan philosophique plus ou moins implicite. Elle renvoie à un certain domaine vaguement identifié, ici le champ socio-économico-politique ; elle évoque un ensemble de problèmes similaires mais distincts ; elle pointe vers un horizon de solutions critiques parfois contradictoires ; elle s'appuie sur un corpus, directement ou, on l'a dit, indirectement – et inconsciemment ? – mobilisé. La formule ne réfère pas à un système articulé, mais à une idée qu'on peut se faire d'un type vague

de problèmes auquel on intuitionne un certain type de réponses. On peut se représenter la spécificité de ce qu'est une formule philosophique à ses usages : le langage courant ne l'a pas complètement adoptée, elle indique encore une origine savante ; on la manipule néanmoins au-delà du seul champ académique, notamment dans le champ intellectuel ou journalistique, sans forcément se référer à un système ; si on la réfère à un auteur, c'est moins par souci d'exactitude historique et doctrinale que par ambition polémique ou symbolique : se marquer en se démarquant. Il faut donc distinguer le *texte* et la *formule* : les usages du *texte*, que Laurent Gerbier et Emmanuel Charreau étudient ici, ne sont pas nécessairement corrélés, comme le note d'ailleurs le second, à ceux de la *formule*, qui lui est pourtant historiquement liée, au moins depuis les années 1970.

•

La «servitude volontaire» est partout

La «servitude volontaire» fait beaucoup parler : on ne compte plus les publications grand public ou universitaires qui emploient cette formule. Force est de constater aussi que le fameux *Discours de la servitude volontaire* de La Boétie est beaucoup publié, souvent mobilisé ou étudié¹, parfois même brandi. Les usages récents de ce syntagme ne sont pas cantonnés à l'analyse ou à la dénonciation des régimes clairement identifiés comme autoritaires, totalitaires ou dictatoriaux². Les contrées dites «libérales» peuvent en effet offrir nombre de cas de servitude paradoxalement consentie. Il est alors moins question d'un État qui tyrannise violemment ses sujets que de règles juridiques, de pratiques et de normes sociales ou économiques dont le caractère sournoisement asservissant trouve dans la docilité de ceux qu'elles exploitent le relais nécessaire à leur institution³ – ce qui n'exclut pas d'envoyer les forces armées quand

-
1. Emmanuel Charreau, qui contribue à cet ouvrage issu d'un colloque organisé à l'ENS de Lyon du 28 au 30 octobre 2020, a lui-même organisé une journée d'étude à Bruxelles le 25 septembre 2020, intitulée «Présences de La Boétie. Histoire et actualité de l'énigme de la servitude volontaire».
 2. Citons par exemple, en référence à ce que l'auteur qualifie de dictature en Égypte sous Nasser, Alaa El Aswany, *Le syndrome de la dictature*, G. Gauthier trad., Arles, Actes Sud, 2020, p. 18 et suiv. ; ou bien encore Pascal Dayez-Burgeon, «La Corée du Nord entre terreur et servitude volontaire», *Politique internationale*, n° 146, 2015. Ce dernier auteur met d'ailleurs une citation de La Boétie en exergue de son ouvrage intitulé *La dynastie rouge. Corée du Nord, 1945-2014*. Prévenons d'emblée qu'il est impossible de proposer ici une bibliographie exhaustive des mobilisations et des usages de la formule et/ou du texte de La Boétie : la profusion est telle que cela n'aurait aucun sens. Nous nous contentons d'indiquer des ouvrages significatifs.
 3. C'est ce que montrent de nombreux ouvrages sur le travail. Par exemple : Jean-Pierre Durand, *La chaîne invisible. Travailler aujourd'hui : flux tendu et servitude volontaire*, Paris, Seuil, 2012. La revue *Travailler* a publié en 2002 «Travail et affects. Les ressorts

quelques mauvaises volontés rechignent à s'adapter. La diversité des usages de la formule est telle qu'elle est convoquée tant par des libéraux que par des conservateurs pour dénoncer le totalitarisme larvé qui hante selon eux nos démocraties autoritaires dignes de l'ex-URSS⁴, ou par des adversaires du capital qui identifient dans les techniques de management des tentatives pour extorquer gaïement de la plus-value que des actionnaires et PDG aimeraient voir produite sinon joyeusement, du moins avec entrain.

Cet usage de La Boétie ou de la formule «servitude volontaire» semble dépasser le sens strict du *Discours*, mais n'en semble pas moins légitime, car comme le rappelle ici même Laurent Gerbier, le texte laboétien s'est d'emblée caractérisé par sa circulation et sa plasticité, sans qu'il faille conclure pour cela à l'absolue relativité de son sens. Quoi qu'en aient pensé certains, le *Discours de la servitude volontaire* n'a, de fait, pas qu'un écho politique au sens strict du terme⁵ (bien qu'une distinction nette entre politique et société, économie ou psychologie ne nous apparaisse pas très clairement) : il est mobilisé, comme le rappelle Emmanuel Charreau, pour penser le monde du travail⁶, les relations de domination

de la servitude domestique. Note de recherche», de Helena Hirata (n°8, p.13-26), en 2005 «Servitude volontaire : l'analyse philosophique peut-elle éclairer la recherche pratique du clinicien?» de Éric Hamraoui (n°13, p.35-52), ou encore en 2019 «Entre complicité et souffrance. Penser la servitude volontaire dans le monde du travail», de Camilla Emmenegger, Francesco Gallino et Daniele Gorgone (n°42, p.103-118). Tous se réfèrent aux travaux fondateurs, en psychologie du travail, de Christophe Dejours, dont l'ouvrage le plus célèbre est *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, 2009. Si l'analyse mobilise des avatars évidents de la servitude volontaire, l'auteur de ce dernier ouvrage n'y fait pas explicitement allusion, sauf erreur. Il le fait, en revanche, dans «Violence ou domination?», *Travailler*, n°3, 1999, p.11-29.

4. La formule comme la référence à La Boétie ne sont pas du tout l'apanage de la gauche. Elles ont été employées lors de la récente crise sanitaire liée au virus de la Covid-19 : le pass sanitaire et le masque sont apparus à certains libéraux et conservateurs comme des révélateurs de la soumission volontaire dont fait preuve la population à l'égard de l'État. Voir par exemple l'entretien d'Eugénie Bastié avec Gaspar Koenig, dans *Le Figaro* du 13 mai 2021. En ligne : [<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/gaspar-koenig-le-pass-sanitaire-c-est-la-servitude-volontaire-20210513>]. Eugénie Bastié, qu'on aperçoit régulièrement sur la chaîne CNews, salue également dans un article du *Figaro* la récente publication du *Discours de la servitude volontaire* chez Klincksieck. En ligne : [<https://www.lefigaro.fr/vox/histoire/eugenie-bastie-pourquoi-nous-aimons-la-servitude-20220914>].
5. Miguel Abensour s'est élevé contre l'usage social de La Boétie dans «Du bon usage de l'hypothèse de la servitude volontaire?», *Réfractations*, n°17, 2006, p.65-84. Pour prendre la mesure de la popularité de la formule et de la référence à La Boétie dans des usages politiques – au sens où semble l'entendre Abensour –, on peut renvoyer encore à l'ouvrage de l'archéologue spécialiste du néolithique Jean-Paul Demoule, *Les dix millénaires oubliés qui ont fait l'histoire. Quand on inventa l'agriculture, la guerre et les chefs*, Paris, Pluriel, 2019, qui par deux fois les mentionne, p.120 et suiv. et p.239.
6. En plus des ouvrages cités dans une note précédente, voir par exemple Nicolas Chaignot, *La servitude volontaire aujourd'hui. Esclavages et modernité*, Paris, PUF, 2012.

linguistique⁷ ou de domination masculine⁸, ou bien encore les rapports entre propriétaires de moyens d'information et usagers d'internet⁹. On serait même tenté de le mobiliser pour penser l'attitude franchement volontariste avec laquelle, du moins dans des fictions, certains esclaves et opprimés ont pu travailler à maintenir leurs pairs et eux-mêmes dans un état de servitude, jusqu'à parfois prendre les armes contre leurs libérateurs¹⁰. La tentation est aussi grande de le projeter dans ce phénomène en apparence étonnant qui veut que «les pauvres votent à droite» ou que, selon Deleuze et Guattari se référant à Reich, «les masses ont désiré le fascisme»¹¹. La «servitude volontaire», rapportée à La Boétie ou non, est devenue une formule incontournable, semble-t-il, pour saisir ce paradoxe dont Hume, comme le fait remarquer Pierre Bourdieu à plusieurs reprises, s'étonne également :

Rien ne paraît plus surprenant à ceux qui contemplant les choses humaines d'un œil philosophique que de voir la facilité avec laquelle le grand nombre est gouverné par le petit et l'humble soumission avec

-
7. Dans un article d'un numéro de la revue *Manière de voir* consacré au pouvoir des langues (n°186, décembre 2022-janvier 2023), qui s'intitule «La servitude volontaire des élites», Georges Gastaud et Matthieu Varnier font référence à la formule et à La Boétie à propos du *soft power* anglo-américain relayé par les élites européennes.
 8. É. Hamraoui, «Servitude volontaire : l'analyse philosophique peut-elle éclairer la recherche pratique du clinicien?», art. cité; Françoise Collin, «No man's land. Réflexions sur l'"esclavage volontaire des femmes"», *Les femmes et leurs maîtres*, M.A. Macciocchi dir., Paris, Christian Bourgois, 1979, p. 261-278, cité ici même par Emmanuel Charreau. Notons que l'usage ambigu de l'expression ressort tout particulièrement dans ce domaine, en ce qu'elle sert à dénoncer des femmes pour l'adhésion dont elles font preuve à l'égard de certains diktats religieux qui pourtant les oppriment. Voir par exemple Martine Gozlan, «Les femmes sans voile accusent», *Marianne*, 26/06/2015. En ligne : [https://www.marianne.net/societe/les-femmes-sans-voile-accusent]. Pour beaucoup, le voile est d'ailleurs l'occasion, semble-t-il, de mobiliser la formule : toujours dans l'hebdomadaire *Marianne*, mais le 29/09/2022, Pierre Jourde signe une tribune intitulée «Les femmes voilées en Occident choisissent l'oppresseur, la loi du mâle, contre la révolte des femmes», en référence aux événements d'Iran. En ligne : [https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/les-femmes-voilees-en-occident-choisissent-loppresseur-la-loi-du-male-contre-la-revolte-des-femmes].
 9. Citons par exemple : Serge Proulx et Mary Jane Kwok Choon, «L'usage des réseaux siconomériques : une infériorisation douce et progressive du contrôle social», *Hermès*, n°59, 2011, p. 105-111. Voir également Philippe Vion-Dury, *La nouvelle servitude volontaire. Enquête sur le projet politique de la Silicon Valley*, Limoges, FYP Éditions, 2016. Voir aussi Jean-Louis Lanet, «Snowden : d'Orwell à La Boétie», *Binaire*, 12/04/2020. En ligne : [https://www.lemonde.fr/blog/binaire/2020/04/12/snowden-dorwell-a-la-boetie/]. Marc Dugain et Christophe Labbé font également allusion à la servitude volontaire dans *L'homme nu. La dictature invisible du numérique*, Paris, Plon / Robert Laffont, 2016. Pour une discussion de ces usages de La Boétie ou de l'expression dans ce contexte, voir Éric Fourneret, «Existe-il une structure de servitude volontaire dans les technologies de l'information et de la communication?», *Sens public*, 2016.
 10. On pense au personnage joué par Samuel L. Jackson dans le film *Django Unchained* (2012) de Quentin Tarantino.
 11. Respectivement, Thomas Franck, *Pourquoi les pauvres votent à droite*, F. Cotton trad., Marseille, Agone, 2013 et Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Capitalisme et schizophrénie. 1, L'anti-Édipe*, Paris, Minuit, 1972, p. 306. Ceux-ci se réfèrent à Wilhelm Reich, *La psychologie de masse du fascisme*, P. Kamnitzer trad., Paris, Payot & Rivages, 1998.

laquelle les hommes sacrifient leurs sentiments et leurs penchants à ceux de leurs chefs.¹²

En ce sens, Emmanuel Charreau a raison de parler de «moment laboétien» pour caractériser la pensée française critique des années 1970-1980 et au-delà. Il est devenu difficile désormais de ne pas songer à La Boétie et à son discours lorsqu'on rencontre ce qui apparaît alors comme un avatar de la servitude volontaire. N'est-ce pas à eux que l'on pense quand on lit chez Pascal : «Et ainsi, ne pouvant faire que le juste fût fort, on a fait que la force fût juste», étant entendu que ce «on» n'est rien d'autre que l'imagination¹³? On pense encore à La Boétie quand on lit, dans le *Traité théologico-politique* de Spinoza, la célèbre sentence, encore une fois rapportée par Deleuze et Guattari, selon laquelle «les hommes combattent pour leur servitude comme si c'était pour leur salut»¹⁴. Et si l'on pense non seulement à la formule, mais aussi à La Boétie, c'est parce que celui-ci n'a pas fait que nommer ce phénomène : il y a consacré toute sa verve rhétorique, sa culture historique, littéraire et philosophique pour le penser.

•

Quelle servitude volontaire ?

Il faut cependant remarquer que ni Bourdieu, ni Deleuze et Guattari, ni Hume, ni Spinoza – ces deux derniers pouvaient cependant ignorer son existence – ne citent ou ne se réfèrent au texte de La Boétie, pas même à la formule «servitude volontaire» – ou alors pour la critiquer¹⁵. S'il y a bien eu un «moment laboétien» en France dans les années 1970, force est de reconnaître qu'il y a eu, de la part de certains, une ignorance volontaire ou

-
12. David Hume, *Les premiers principes du gouvernement*, dans *Essais politiques*, traduction anonyme, Amsterdam, J. H. Shneider, 1752. Pierre Bourdieu cite cette phrase dans *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 2003, p. 257, et dans *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Raisons d'agir / Seuil, 2012, p. 275 et suiv.
 13. Blaise Pascal, *Pensées*, P. Sellier et G. Ferreyrolles éd., Paris, Librairie générale française, 2000, pensée n° 135. Christian Lazzeri rattache le mécanisme par lequel l'imagination conduit les hommes à se soumettre à l'ordre établi à «une sorte de "servitude volontaire"», dans *Force et justice dans la politique de Pascal*, Paris, PUF, 1993, p. 244. Tout le chapitre (p. 229 à 263) constitue un avatar pascalien de la servitude volontaire.
 14. Baruch Spinoza, *Tractatus theologico-politicus / Traité théologico-politique*, F. Akkerman éd., J. Lagrée et P.-F. Moreau éd. et trad., Paris, PUF, 1999, préface, § 8. Citée dans une autre traduction par Deleuze et Guattari, *Capitalisme et schizophrénie. 1, L'anti-Œdipe*, ouvr. cité, p. 36-37.
 15. Concernant Bourdieu, nous renvoyons à la contribution qui lui est ici consacrée, «Domination involontaire et reconnaissance de l'ordre établi». Deleuze et Guattari mentionnent la «fascination» de Pierre Clastres pour le thème laboétien de la servitude volontaire comme symptôme des insuffisances de sa théorisation du passage des sociétés primitives aux sociétés à État (*Capitalisme et schizophrénie. 2, Mille plateaux*, Paris, Minuit, 1980, p. 444).

un déni involontaire de ce moment. Les diverses théorisations, par Pascal, Spinoza, Reich et Hume, de ce qui apparaît comme relevant d'un même phénomène, «la servitude volontaire», constituent précisément ce que nous appelons des «avatars». Ils semblent à première vue n'être que des déclinaisons singulières et quelque peu dégradées de la formule par excellence qu'est celle de «servitude volontaire», dont ils sont censés recevoir leur sens et leur portée. Il n'est pourtant pas certain que la formule ait un sens *en dehors* de ce qui passe pour être ses incarnations diverses et changeantes. N'en va-t-il pas de la servitude volontaire comme il en va de Vishnou qui, quoi qu'en pensent ses fidèles, certainement n'existe que par et dans Varahâ le sanglier, Kûrma la tortue et autres avatars¹⁶?

Il faut rappeler que la formule n'est pas de La Boétie. En développant l'originalité du *Discours vis-à-vis de la pensée de Machiavel*, Julia Penafiel saisit l'occasion de montrer que La Boétie appartient doublement à la modernité, en ce qu'il réoriente d'une part l'analyse de la tromperie exercée d'en haut vers celle d'un désir d'être trompé et en ce qu'il donne d'autre part une portée politique à ce qui, dans l'Antiquité, avait un sens moral. La formule «servitude volontaire» renvoie en effet, chez les Grecs et les Romains, à ceux qui se soumettent à leurs désirs et sont prêts, pour cela, à renoncer à leur liberté¹⁷.

Cette connotation morale originelle constitue peut-être le point faible fondamental du modèle, comme le suggère Manon Garcia dans le présent ouvrage. Cette critique touche d'abord et surtout la formule et ses usages : en effet, Julia Penafiel montre que la signification énigmatique et par conséquent *morale* de la servitude volontaire ne résiste pas à la lecture même du texte de La Boétie. Il n'en reste pas moins que, prise au sens propre, la formule, autonomisée du texte, paraît en effet morale et ambiguë, pour ne pas dire ambivalente. Le mot «volontaire» est évidemment problématique. Que doit-on entendre par là? Une volonté de servir enracinée dans un libre arbitre qui, s'il ne se détermine pas pour la servitude, du moins ne la refuse pas? Ou une servitude relayée par un désir, une docilité, une habitude, des intérêts qui n'ont rien de volontaire, mais qui déterminent l'agent à servir *volontiers*? Comme le montrent notre contribution sur Bourdieu (accompagné de Marx et de Pascal), celles de

16. Frédéric Lordon a répondu sans ambiguïté à cette question dans *Capitalisme, désir et servitude. Marx et Spinoza*, Paris, La Fabrique, 2010, p. 30-36, et dans *La société des affects*, Paris, Seuil, 2013, p. 223-243.

17. À noter l'usage de l'expression par Platon, dans le discours de Pausanias, pour distinguer l'amitié de la servitude que constitue le fait de se soumettre à un autre pour satisfaire ses désirs charnels. Platon, *Le banquet*, L. Brisson éd. et trad., Paris, Flammarion, 2007, 184c, p. 106. Sur ce point, voir par exemple Gérard Allard, «Les servitudes volontaires : leurs causes et leurs effets selon le *Discours de la servitude volontaire* d'Étienne de La Boétie», *Laval théologique et philosophique*, 1988, vol. 44, n° 2, p. 131-144.

Camille Chevalier sur Spinoza et le concept d'*obsequium* ou de Frédéric Lordon et Sandra Lucbert sur Spinoza et la psychanalyse, les avatars de la servitude volontaire en constituent peut-être la vérité : c'est en fait à une conception dispositionnaliste – et non pas volontariste – qu'il faut rapporter la vérité de la formule, qui sinon est contradictoire et fausse, au même titre que la formule « cercle carré ». Comme on l'a dit, c'est jusque dans le texte même du *Discours de la servitude volontaire* qu'on peut repérer ce glissement d'une formule étonnante et monstrueuse vers une analyse qui en détruit l'apparente vérité et lui substitue des mécanismes dispositionnels. Julia Penafiel souligne que l'enjeu, chez La Boétie, c'est le désir de croire et le désir du gain, et certainement pas une volonté de s'asservir au sens propre¹⁸.

La différence entre les formules « servitude volontaire » et « cercle carré » ne réside pas dans le fait que la première est paradoxale, mais possible, tandis que la seconde est contradictoire, mais dans le fait que la première *fait sens* alors qu'elle est fausse et implique contradiction, contrairement à la seconde. Car de fait, même si on la refuse, on doit lui reconnaître une portée mobilisatrice, comme le note Manon Garcia. C'est qu'en effet son équivocité permet de souligner le paradoxe du pouvoir, qui ne s'exerce pas de haut en bas, ni d'ailleurs de bas en haut, mais par et dans un relais entre l'extériorité objective de la relation de pouvoir et l'intériorité subjective de l'agent, tout en mettant l'accent sur l'élan, la dynamique avec laquelle cette intériorité reconduit et reproduit sa propre domination. Pour autant, elle ne fait sens qu'à condition de recevoir de ses avatars une détermination exacte des mécanismes qui viennent produire cette volonté non pas de servir, mais de faire ce qui semble bon au sujet en tant qu'assujetti. La formule vient signaler qu'une partie du problème est dans le sujet, concept qu'il faut prendre dans sa double connotation apparemment contradictoire. La servitude volontaire, c'est le fait de celui qui *se vit* comme sujet de ses décisions et qui *en tant que tel* est assujetti¹⁹, ce que montrent notamment Frédéric Lordon et Sandra Lucbert. Le recours à la théorie des affects et au concept d'*obsequium* permet également à Camille Chevalier de résoudre l'énigme de la formule qu'une fascination excessive a fait prendre pour une énigme réelle.

18. Impossible d'évoquer ici, ni même de donner une place dans cet ouvrage, à tous les avatars possibles. En plus des ouvrages bien connus, notamment ceux de Frédéric Lordon cités ci-dessus, on peut citer par exemple l'analyse que fait Simon Lemoine du dévouement, notamment au travail, comme principe d'exploitation : *Aux limites de la résistance. Anatomie du sujet dévoué*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2022.

19. Louis Althusser, « Idéologie et appareils d'État », *Positions (1964-1976)*, Paris, Éditions sociales, 1976, p. 67-125.

Il faut reconnaître qu'expliquée ainsi, la formule «servitude volontaire» n'est plus qu'un signal qui indique la direction dans laquelle regarder, mais qui doit être immédiatement complété par ses avatars, une fois l'étonnement passé. Ce que Laurent Gerbier dit du texte même, peut-être faut-il le redoubler à propos de son titre : il s'agit moins d'asséner une théorie que d'appeler le lecteur à s'émanciper, en s'adressant à son désir de comprendre. Paradoxalement, c'est à une «hypostase du sens» de son titre que l'on doit ces lectures qui semblent vénérer les «énigmes» et les «mystères» d'une servitude située au creux d'une subjectivité insondable. La formule semble au contraire appeler le lecteur – et La Boétie lui-même – à s'efforcer de rendre compte des mécanismes qui président à cette *détermination* avec laquelle les sujets s'assujettissent. Il n'y a pas d'énigme de la servitude volontaire, il y a une énigme de la *formule*, qui explique son succès. Pour autant, dès lors qu'on la mobilise sérieusement, elle s'évanouit au fur et à mesure qu'on explore le phénomène indiqué.

Si l'énigme s'évanouit à mesure qu'avance l'analyse, mais que la formule n'en a pas moins un sens, il faut aussi reconnaître que son sens – c'est-à-dire son intérêt – est relativement circonscrit. La profusion de références, dont on n'a signalé qu'une infime partie, ne doit pas cacher le caractère rare du phénomène, même vaguement compris – c'est-à-dire en incluant ses différents avatars. La tentation est grande de projeter de la servitude volontaire là où, en définitive, il ne s'agit même pas de soumission consentie, d'adhésion à sa propre domination, d'*obsequium* ou de jouissance de servir. Pauline Clochec montre qu'il n'y a nul besoin, chez Marx, ne serait-ce que de signaler une quelconque servitude volontaire, l'adhésion ne jouant aucun rôle dans la reproduction de l'exploitation. On peut envisager la possibilité de penser la domination – plutôt que la servitude – sans recourir à des principes psychologiques de consentement à l'ordre établi, car cet ordre établi est «déjà-là», à l'état naturalisé : la question du consentement ne se pose même pas, sauf peut-être après coup, rétrospectivement, quand on *réalise* qu'on travaillait à sa propre exploitation. Vincent Mariscal analyse quant à lui un nouveau modèle de management qui ne se donne même plus la peine d'obtenir l'adhésion des salariés. L'auteur examine une certaine littérature annonçant une disruption à venir, et notamment la fin du travail salarié, qu'elle présente comme une servitude volontaire. Sous couvert de libérer les individus du labeur, il s'agit en fait de les soumettre à un chantage contraignant : «auto-entreprends-toi ou meurs». Et ce qui pourrait même apparaître comme la réalisation la plus parfaite de la servitude volontaire, celle où le travailleur, délaissant le statut de salarié, s'entreprind lui-même dans un contrat psychologique, est encore et toujours une soumission à un tiers directeur contraignant qui, quoi que diffus et empruntant les allures du

jeu, n'en dirige et n'en conditionne pas moins la subjectivation du travailleur. C'est ce qu'établissent Luca Paltrinieri et Massimiliano Nicoli. Ils établissent également qu'à la différence du modèle de la servitude volontaire, déjà fort discutable quand il s'agit de penser le contrat de subordination qu'implique le salariat, il n'y a pas, dans les modalités du « contrat de soi », de volonté qui précède la subjectivation effectuée dans et par la relation de travail. À la différence des travailleurs salariés, on ne peut plus ici parler de sujet qui consent à se subordonner en échange d'avantages sociaux et économiques, puisque le sujet est censé se réaliser dans son engagement.

On remarque à quel point le monde du travail, où la formule est souvent invoquée, représente un lieu privilégié pour examiner sa valeur *in situ*. Pour enrôler les forces de travail, il ne suffit pas de compter sur les bonnes volontés : il faut les y contraindre, quitte pour un certain management à prétendre contraindre – c'est-à-dire causer – le bon gré. C'est peut-être là l'intérêt des avatars qui, à l'instar de la coutume et de l'imagination chez Pascal, situent au principe des dispositions subjectives la contrainte objective première intériorisée et incorporée.

•

**Dire non à la « servitude volontaire »,
mais pas au *Discours de la servitude volontaire***

La formule est d'autant plus fautive et, cette fois-ci, *insignifiante*, si l'on examine une autre de ses dimensions qui n'est pas pour rien dans son succès. Comme le laisse croire – en apparence seulement – le texte de La Boétie, l'idée de servitude volontaire semble impliquer qu'il *suffirait* de ne plus vouloir servir pour ne plus servir : « quand on veut, on peut ». C'est toute une conception de la liberté de la volonté, pourtant étrangère à La Boétie, qui est ici impliquée, d'après laquelle son élection est dans une certaine mesure indéterminée. Elle passe pour échapper à l'inertie de l'histoire, des désirs et des structures objectives. C'est encore une fois la dimension morale de cette formule qui séduit : c'est *dans le sujet* que se trouverait la responsabilité de la liberté, non dans les structures. Or, ce que montrent ici, de façon très différente, Maxime Rovere et Yves Clot, c'est que la libération passe au contraire par la connaissance et la transformation des causes de la servitude, et qu'il ne suffit pas de prendre conscience de son état de servitude et de sa possible émancipation pour vouloir et pouvoir s'émanciper. Ainsi, Yves Clot appelle à ne pas faire la morale aux salariés, mais à libérer la conflictualité et la multiplicité des affects contre leur « pétrification servile » causée par des dispositifs parfaitement objectifs. Maxime Rovere explique quant à lui que c'est

plutôt l'ouverture des possibles qu'engendre la prise de conscience de sa liberté par le sujet qui crée chez celui-ci ce qui ressemblerait à une soumission librement consentie. La liberté se conquiert par la connaissance des causes réelles de la servitude, sur lesquelles on peut agir, connaissance que livrent les sciences humaines et sociales.

La formule «servitude volontaire» a ceci de gênant qu'elle est le plus souvent employée par les autres. Celui qui sert volontiers n'a pas l'impression de s'asservir, et celui qui sert de mauvais gré n'a pas l'impression de le faire volontairement. On est ici aux antipodes de la célèbre acrasie de Médée dans les *Métamorphoses* d'Ovide²⁰, car dans ce dernier cas, c'est elle et seulement elle qui peut dire : «Je vois le meilleur, je l'approuve et je fais le pire»²¹. Nous la voyons quant à nous faire le pire et la blâmons pour vouloir le mal, jusqu'à ce qu'elle nous informe de son impuissance face à la force de ses passions. Il en va autrement de la formule «servitude volontaire», et c'est là toute son ambivalence, du moins si on la prend au sens propre : alors même qu'elle pose un sujet au principe de son asservissement, elle *n'entend pas* ce que disent ceux qui sont asservis. Car de fait, on s'imagine mal quelqu'un dire ou penser, tandis qu'il sert : «Je vois que je m'asservis, je l'approuve et je le fais», à moins de considérer tout un peuple comme adepte de Sacher-Masoch, et encore : s'il y trouve du plaisir, c'est qu'il y voit un bien. Si l'asservi prend la parole, ce sera pour rapporter son asservissement à de l'acrasie, si ce n'est à un service qu'il croit – certes faussement mais non volontairement – légitime, bon, ou dans son intérêt. Il n'existe de servitude volontaire que pour ceux qui non seulement ne voient pas les causes objectives de la servitude, mais encore qui n'entendent pas les raisons subjectives de s'asservir. Il n'en va pas du tout ainsi chez La Boétie, qui passe les deux tiers de son *Discours* à donner des explications de la servitude dite «volontaire».

Le relent moral de la formule explique une grande partie de son succès : un certain nombre d'intellectuels, ou de journalistes, aiment à adopter la posture de celui qui, ayant pu «choisir» de résister au péché d'abandon de sa liberté, méprise et invective celui qui n'est pas aussi «courageux» que lui. Néanmoins, on ne peut réduire ce succès à cet usage. Les avatars de la formule, aussi vrais soient-ils du fait même de leur caractère explicatif, n'ont pas l'efficacité de la formule elle-même, et ne sont pas appuyés par ce texte unique entre tous, celui de La Boétie.

-
20. Nous parlons bien ici de la *formule* «servitude volontaire», qui plus est prise dans son sens littéral. Tristan Dagron peut, à partir de La Boétie et dans une interprétation qui mêle les apports de la sociologie bourdieusienne, de la psychologie et de la psychanalyse, développer un rapprochement avec l'acrasie. Tristan Dagron, *Le soi subjugué. Servitude volontaire et cliniques de l'aliénation*, Paris, Vrin, 2022, p. 48-49.
21. «*Video proboque meliora, deteriora sequor*», Ovide, *Métamorphoses*, VII, 20.

Bien plus, ils n'ont pas cette équivocité qui permet de multiples appropriations. Le *Discours* lui-même doit peut-être son actualité à sa plurivocité (et à la pluralité de ses versions) que relève Laurent Gerbier, qui en fait un «texte qui refuse d'être un maître», plurivocité qu'Emmanuel Charreau identifie comme étant au principe de la légitimité des anachronismes dont il est l'occasion. Il faut encore considérer que la formule peut être ce par quoi les asservis eux-mêmes prennent conscience de leur participation active à ce qui les opprime, *une fois qu'ils se sont rendu compte du caractère paradoxal de leur condition, mais qu'ils n'ont pas compris pour autant les ressorts de cette participation*. Ce serait la grandeur du *Discours* de La Boétie que de relayer l'étonnement pour en dissoudre l'apparence mystérieuse. C'est dire alors à quel point la notion de «servitude volontaire» ne peut être qu'un signe, voire un signal, non pas tant parce qu'elle serait un concept vide visant à «réveiller la conscience critique» du lecteur dont la servitude passe pour relever de la subjectivité «intime»²², mais parce que son caractère paradoxal attend une explication, que La Boétie ne se prive pas de donner²³.

Seule une certaine complaisance à l'égard du caractère mystérieux et énigmatique de la formule comme du *Discours* empêche de voir les mécanismes structurels – anthropologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques – qui sont au principe de la servitude. Comme le fait remarquer Manon Garcia, il faut notamment poser la question du rôle du pouvoir, des normes et des structures sociales dans le façonnement des sujets et de leur soumission, car à trop insister sur l'«intime» et le «mystère» d'une volonté, on risque bien de perdre de vue le caractère tyrannique et très localisable – quoique souvent disséminé et discret – de la force qui s'exerce du dehors. La profusion des références à une servitude volontaire est peut-être due à cette illusion selon laquelle, dans les démocraties modernes, il n'y a plus que la liberté qui peut être au principe de la soumission... comme si les démocraties modernes n'étaient pas traversées tout entières par des structures et des mécanismes de pouvoir parfaitement contraignants. Les contributions ici réunies montrent, chacune à leur façon, qu'il faut aller chercher à l'extérieur de la volonté les causes de la domination de la volonté.

22. Florent Lillo, «Actualité de La Boétie?», dans Étienne de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, suivi de *Les paradoxes de la «Servitude volontaire»*, A. Tournon et L. Tournon éd., Paris, Vrin, 2002, p. 160.

23. En ce sens, Tristan Dagron considère le *Discours* de La Boétie comme une «sauvegarde» de la sensation, sur le modèle de la réminiscence platonicienne : la souffrance et la désorganisation psychique causées par la domination, qui sont au principe de la servitude volontaire, sont rendues pensables et communicables par et dans le texte de La Boétie. Voir *Le soi subjugué. Servitude volontaire et cliniques de l'aliénation*, ouvr. cit., p. 15-16.

Dans tous les cas, sans s'arrêter aux dehors séduisants d'une formule étonnante, il faut, à l'exemple du texte de La Boétie, donner droit à la pluralité des principes qui déterminent l'engagement des agents envers ce qui les opprime, parfois même leur adhésion à ce qui les domine.

•

Bibliographie

- ABENSOUR Miguel, «Du bon usage de l'hypothèse de la servitude volontaire?», *Réfractions*, n° 17, 2006, p. 65-84.
- ALLARD Gérard, «Les servitudes volontaires : leurs causes et leurs effets selon le *Discours de la servitude volontaire* d'Étienne de La Boétie», *Laval théologique et philosophique*, vol. 44, n° 2, 1988, p. 131-144.
- ALTHUSSER Louis, *Positions (1964-1976)*, Paris, Éditions sociales, 1976.
- BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 2003.
- *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Raisons d'agir / Seuil, 2012.
- CHAIGNOT Nicolas, *La servitude volontaire aujourd'hui. Esclavages et modernité*, Paris, PUF, 2012.
- COLLIN Françoise, «No man's land. Réflexions sur "l'esclavage volontaire" des femmes», *Les femmes et leurs maîtres*, M.A. Macciocchi dir., Paris, Christian Bourgois, 1979, p. 261-278.
- DAGRON Tristan, *Le soi subjugué. Servitude volontaire et cliniques de l'aliénation*, Paris, Vrin, 2022.
- DAYEZ-BURGEON Pascal, *La dynastie rouge. Corée du Nord, 1945-2014*, Paris, Perrin, 2014.
- «La Corée du Nord entre terreur et servitude volontaire», *Politique internationale*, n° 146, 2015. En ligne : [<https://politiqueinternationale.com/revue/n146/article/la-coree-du-nord-entre-terreur-et-servitude-volontaire>].
- DEJOURS Christophe, «Violence ou domination?», *Travailler*, n° 3, 1999, p. 11-29.
- *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, 2009.
- DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Capitalisme et schizophrénie. 1, L'anti-Œdipe*, Paris, Minuit, 1972.
- *Capitalisme et schizophrénie. 2, Mille plateaux*, Paris, Minuit, 1980.
- DEMOULE Jean-Paul, *Les dix millénaires oubliés qui ont fait l'histoire. Quand on inventa l'agriculture, la guerre et les chefs*, Paris, Pluriel, 2019.
- DUGAIN Marc et LABBÉ Christophe, *L'homme nu. La dictature invisible du numérique*, Paris, Plon / Robert Laffont, 2016.

- DURAND Jean-Pierre, *La chaîne invisible. Travailler aujourd'hui : flux tendu et servitude volontaire*, Paris, Seuil, 2012.
- EL ASWANY Alaa, *Le syndrome de la dictature*, G. Gauthier trad., Arles, Actes Sud, 2020.
- EMMENEGGER Camilla, GALLINO Francesco et GORGONE Daniele, «Entre complicité et souffrance. Penser la servitude volontaire dans le monde du travail», *Travailler*, n° 42, 2019, p. 103-118.
- FOURNERET Éric, «Existe-il une structure de servitude volontaire dans les technologies de l'information et de la communication?», *Sens public*, 2016. En ligne : [<https://www.erudit.org/fr/revues/sp/2016-sp063/1044382ar/>].
- FRANCK Thomas, *Pourquoi les pauvres votent à droite*, F. Cotton trad., Marseille, Agone, 2013.
- HAMRAOUI Éric, «Servitude volontaire : l'analyse philosophique peut-elle éclairer la recherche pratique du clinicien?», *Travailler*, n° 13, 2005, p. 35-52.
- HIRATA Helena, «Travail et affects. Les ressorts de la servitude domestique. Note de recherche», *Travailler*, n° 8, 2002, p. 13-26.
- HUME David, *Les premiers principes du gouvernement*, dans *Essais politiques*, traduction anonyme, Amsterdam, J.H. Shneider, 1752.
- LANET Jean-Louis, «Snowden : d'Orwell à La Boétie», *Binaire*, 12 avril 2020. En ligne : [<https://www.lemonde.fr/blog/binaire/2020/04/12/snowden-dorwell-a-la-boetie/>].
- LAZZERI Christian, *Force et justice dans la politique de Pascal*, Paris, PUF, 1993.
- LEMOINE Simon, *Aux limites de la résistance. Anatomie du sujet dévoué*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2022.
- LILLO Florent, «Actualité de La Boétie?», dans Étienne de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, suivi de *Les paradoxes de la «Servitude volontaire»*, A. Tournon et L. Tournon éd., Paris, Vrin, 2002, p. 157-175.
- LORDON Frédéric, *Capitalisme, désir et servitude. Marx et Spinoza*, Paris, La Fabrique, 2010.
- *La société des affects. Pour un structuralisme des passions*, Paris, Seuil, 2013.
- PASCAL Blaise, *Pensées*, P. Sellier et G. Ferreyrolles éd., Paris, Librairie générale française, 2000.
- PLATON, *Le banquet*, L. Brisson éd. et trad., Paris, Flammarion, 2007.
- PROULX Serge et KWOK CHOON Mary Jane, «L'usage des réseaux socio-numériques : une intériorisation douce et progressive du contrôle social», *Hermès*, n° 59, 2011, p. 105-111.

- REICH Wilhelm, *La psychologie de masse du fascisme*, P. Kamnitzer trad., Paris, Payot & Rivages, 1998.
- SPINOZA Baruch, *Tractatus theologico-politicus / Traité théologico-politique*, F. Akkerman éd., J. Lagrée et P.-F. Moreau éd. et trad., Paris, PUF, 1999.
- VION-DURY Philippe, *La nouvelle servitude volontaire. Enquête sur le projet politique de la Silicon Valley*, Limoges, FYP Éditions, 2016.